UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

CONSEIL JURIDIQUE

Offre aux étudiant·e·s, doctorant·e·s et aux étudiant·e·s de mobilité de l'Université de Fribourg

CONSEIL JURIDIQUE

de l'Université de Fribourg

Le Conseil juridique de l'Université de Fribourg propose aux étudiant·e·s et doctorant·e·s immatriculé·e·s à l'Université de Fribourg, ainsi qu'aux étudiant·e·s de mobilité, une consultation juridique gratuite de premier recours d'une durée de 1 à 2 x 20 minutes en français ou en allemand. Les questions doivent être en lien direct (examens, bourse d'études etc.) ou indirect avec les études (bail, permis de séjour etc.) ou concerner un rapport de travail avec l'Université. Les collaborateurs/-trices du Conseil juridique sont tenu·e·s au secret professionnel.

▶ Nous vous aidons volontiers à l'adresse email suivante:
rechtsberatung@unifr.ch

▶ Services d'assistance à l'extérieur de l'Université:

Permanence juridique de l'Ordre des avocats FR	Permanence juridique du Sud fribourgeois Sàrl	Permanence Juridique Bénévole
Tous problèmes juridiques Consultations sans rendez-vous 20 minutes pour CHF 30.– Tous les mardis, 17–19 h Av. de la Gare 14, 3ème étage	Tous problèmes juridiques Consultations sans rendez-vous 30 minutes pour CHF 50.– Lu–Ve 11 h 30–13 h 30, Ma, Je 17–19 h Rue de Gruyères 28, 1630 Bulle	Tous problèmes juridiques Gratuit Me 18–20 h, Je 19–21 h Route de Mon-Repos 9 permanencejuridiquebenevole@gmail.com